

## Un moment de retrouvailles pour rompre l'isolement des aînés

Le repas des aînés, offert par le centre communal d'action sociale, s'est tenu dans un environnement chaleureux, gourmand, musical et dansant à la halle des congrès. Un grand moment de retrouvailles, attendu qui s'est déroulé dans des conditions optimales. Un événement qui était l'occasion de mettre à l'honneur l'ensemble des anciens mais aussi les centenaires au nombre de cinq sur la commune.

Des élus, des membres d'associations locales dont les ADMR, les Toujours Jeunes, les Amis de la Clairie et de nombreux bénévoles étaient présents pour aider, contribuer à l'ambiance et apporter une oreille attentive aux convives. Et c'était sans compter sur les petits bouts de chou de la crèche « Les P'tits Amis de Oui-Oui » qui sont venus rendre une sympathique visite aux aînés à l'heure du goûter. La maire Maryvonne Crouvezier pour le travail d'entraide et de solidarité accompli tout au long de l'année délivre un message : « Ce plaisir parta-

gé aujourd'hui est avant tout celui du vivre ensemble toutes générations confondues. J'y crois et on s'y applique. Vous, les aînés possédez l'expérience, l'histoire et la sagesse, cette valeur qui permet la projection dans l'avenir aux côtés de ceux qui vont la construire. C'est très important et il nous revient de la mettre en pratique dans la vie de tous les jours, par des gestes simples, parler à son voisin, prendre de ses nouvelles, toutes ces petites attentions qui contribuent à rompre l'isolement des uns et des autres. »

### Le CCAS mobilisé

Le repas des aînés s'inscrit dans les traditions bien ancrées dans la commune. Sur 960 invitations distribuées (âge minimum 72 ans), près de 400 ont répondu présent. Le record reste celui de 2017 avec 1 033 invitations pour 511 participants.

« À l'approche de l'hiver, la fraternité et la solidarité s'organisent. Le CCAS qui gère aussi la maison de retraite est mobilisé pour remédier aux situations



**Évoquer les vieux souvenirs est la garantie de grands moments de rire entre Paulette Thomassin, 101 ans, Maryvonne Crouvezier, maire et Geneviève Demange, adjointe.**

de précarité ou de difficulté sociale touchant les familles, les aînés et l'ensemble des habitants. Nous nous engageons également dans la lutte contre l'exclusion, n'hésitez à nous contacter au 03 29 25 40 21, rappelle Geneviève Demange, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS.